

RWE

Projet Agrivoltaïque de La Boisselière Comité de projet

Présents : Michel CHAMPIGNY (Maire de Ste-Maure-de-Touraine), Samuel BASECO (Adjoint à la Maire de Sepmes), Jean-Yves PROUST (Adjoint au maire de Saint-Epain) et l'équipe projet.

26 novembre 2024
Mairie de Sainte-Maure-de-Touraine



Sommaire

- 1 RWE, acteur majeur de la transition énergétique** **3**
- 2 Pourquoi un projet agrivoltaïque à La Boisselière ?** **6**
- 3 Présentation du projet** **9**
- 4 Enjeux et impacts potentiels** **12**
- 5 Urbanisme** **26**
- 6 Retombées économiques** **28**
- 7 Raccordement** **32**
- 8 Démarche de concertation** **34**

1 RWE

Acteur majeur de la transition énergétique



RWE, acteur majeur de la transition énergétique

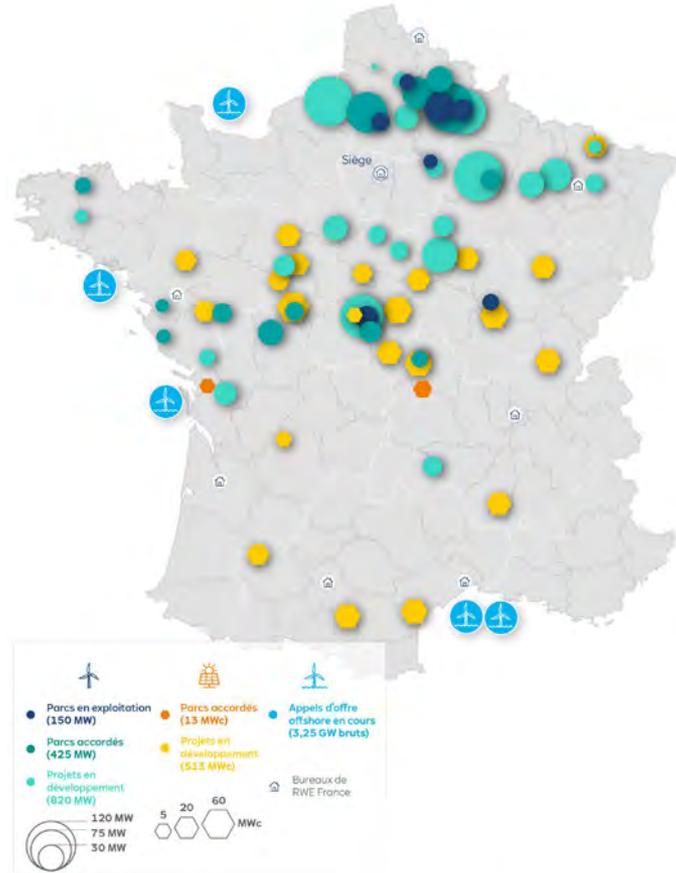
125 ans d'expertise en production d'électricité

- Implantée dans plus de 20 pays sur les 5 continents
- 20 000 collaborateurs à travers le monde dont 3 500 dédiés aux EnR
- 10 GW de puissance installée en technologies vertes
- Objectif 2030 : 50 GW de puissance verte et 50 milliards d'euros investis dans la transition énergétique



RWE, acteur majeur de la transition énergétique

Un ancrage local



2 Pourquoi un projet agrivoltaïque à La Boisselière ?

Pourquoi un projet agrivoltaïque à La Boisselière ?

Des objectifs à atteindre et de nombreux avantages



Objectif français 2028 : **35 à 44 GW**
(env. 14 GW installés fin 2021)



Une **volonté politique mondiale** :
- Accord de Paris sur le climat
- Loi sur la transition énergétique



Empreinte environnementale maîtrisée

95% des modules recyclables



Production propre

Emission de gaz à effet de serre
négligeable



Faible impact visuel



Technologie mature

Rendement et durée de vie en
constante hausse
Retours d'expériences agricoles
positifs



Industrie compétitive

Un des prix au kWh les plus bas
du marché**

(Sources : CNRS et la Fédération de recherche du Photovoltaïque)

* Source : Ademe – Mars 2021 - Panel Usages électrodomestiques – Calculs basés à partir d'une puissance installée de 10 MWc

** Etude IEA – Oct 2020

Pourquoi un projet agrivoltaïque à La Boisselière ?

Objectifs du SRADDET Centre Val-de-Loire



Objectifs de production annuelle (GWh)	2021	2030	2050	Coefficient multiplicateur 2050/2021
Biogaz	649	4 410	10 936	16,9
Eolien terrestre	3 779	8 233	12 286	3,3
Géothermie	823	1 902	3 497	4,2
Photovoltaïque	843	2 383	5 745	6,8
Solaire thermique	48	204	856	17,8
Autres EnR (bois énergie, hydraulique)	10 379	13 188	16 485	1,6
Total EnR	16 521	30 320	49 805	3,0

Objectif 2050 : Couvrir l'équivalent de la consommation par une production 100% renouvelable.

3 Présentation du projet

Situation géographique et chiffres-clés



Présentation du projet

Situation géographique

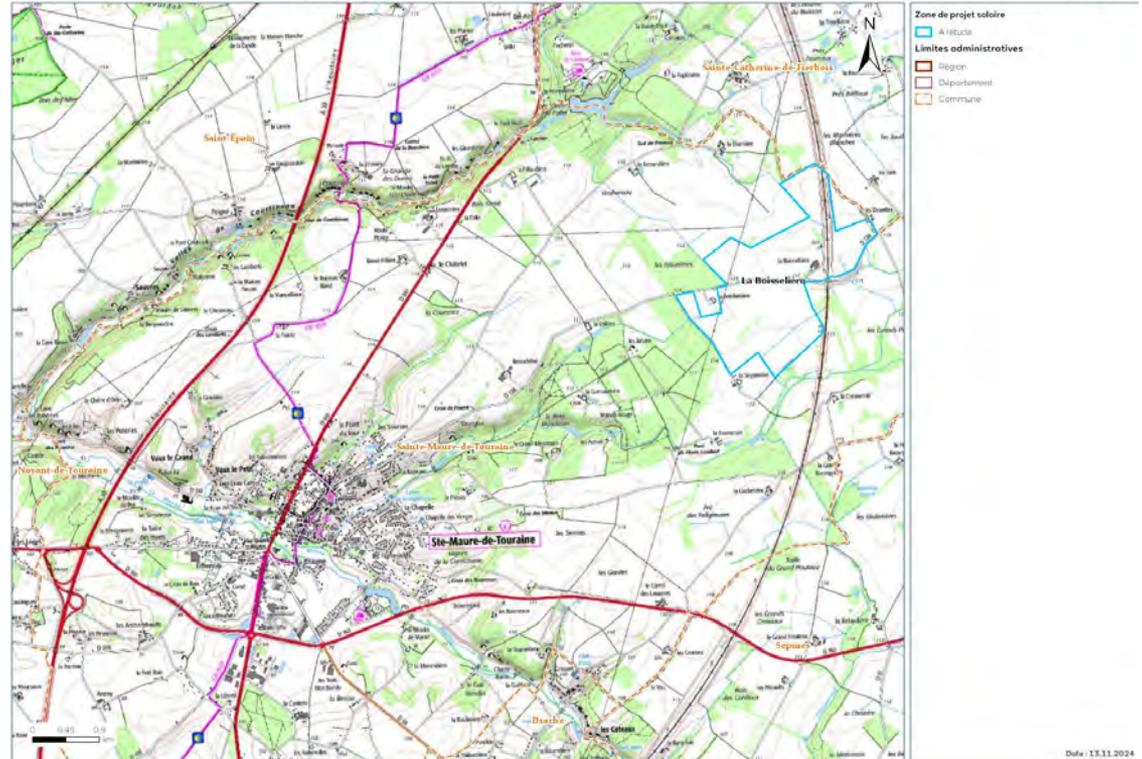
Détail des parcelles concernées

Ilot sud : YV01, YV02, YV03

Ilot nord-ouest : YP02, YP04, YP05, YP06

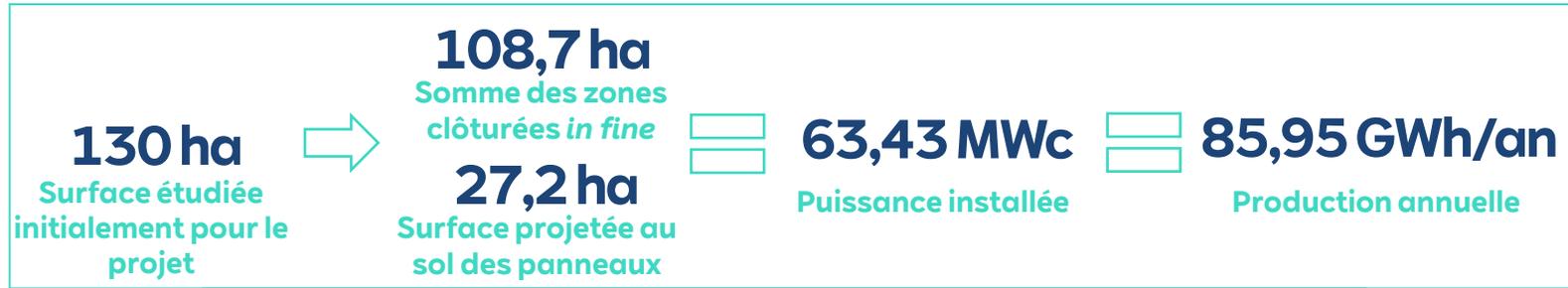
Ilot nord-est : YP08

Projet solaire de La Boisselière



Présentation du projet

Chiffres-clés



Ce qui représente



17 900

Habitants

Consommation annuelle chauffage compris
Soit 72% des habitants de la CCTVV

Co2

32 200

tonnes évitées sur la durée de vie du parc

4 Enjeux et impacts potentiels

Enjeux et impacts potentiels

Agricole

	YP02, YP04, YP05, YP06, YV01, YV03	YP08, YV02
Surface	107 ha	31,3 ha
Propriétaire	Jean-Pierre Pagé	Thierry Pagé
Exploitant agricole	GAEC Pagé	
Type d'exploitation	Grandes cultures et prairies	
SAU de l'exploitation total	360 ha	
Culture	Céréales et oléo-protéagineux (blé tendre, maïs, orge d'hiver, sorgho, tournesol)	

1986

Création du GAEC Pagé
Exploitation de vaches laitières
& de lait de chèvres en AOP Ste Maure

2012-2017

LGV SEA divise la parcelle

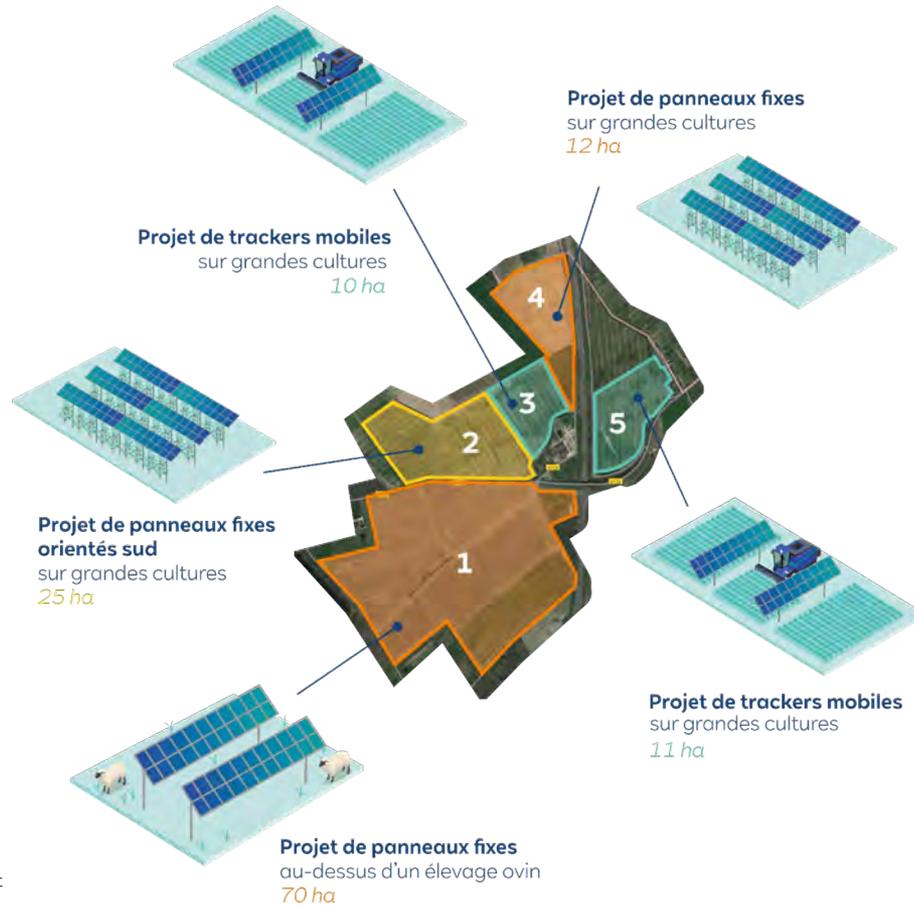
2013-2021

Production céréalière

2021-aujourd'hui

Préparation de la
transmission

Enjeux et impacts potentiels Agricole



Enjeux et impacts potentiels

Agricole – des bénéfiques pour chaque production

Axel et Maxime Pagé
Installation d'élevage ovin
61 ha pâturés, 10 ha cultivés

- Accompagnement de leur **installation** en élevage ovin
- Amélioration du **bien-être animal** via l'ombre des panneaux solaires
- Financement de bâtiments agricoles nécessaires à l'installation
- **Pérennisation** de l'activité agricole, via une activité cohérente avec la qualité des terres

Clément Oumoussa
Eleveur bovin-lait
22 hectares cultivés

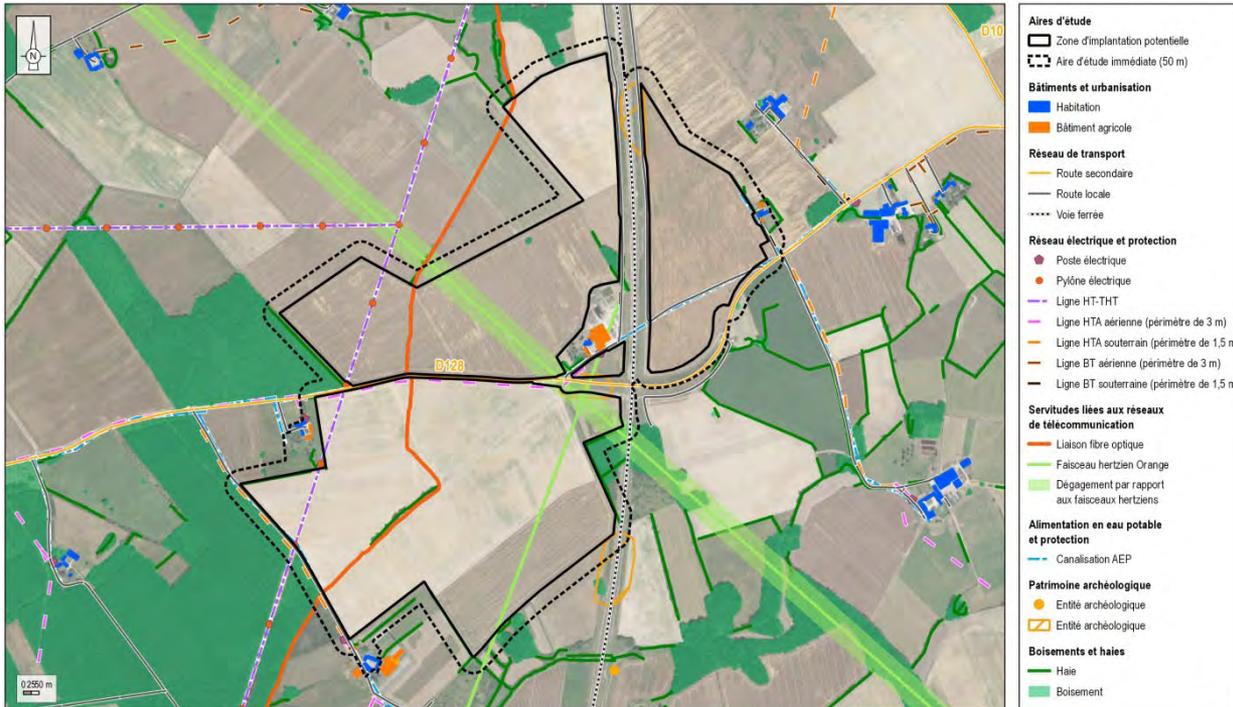
- Accès à 22 hectares dans un contexte de réduction de la SAU de l'exploitation
- Augmentation de l'**autoconsommation** de l'exploitation
- Structures solaires protégeant les cultures
- Limitation de l'**évapotranspiration**
- Hauteur et largeur des rangées au service du matériel agricole

Thierry Pagé
Grandes cultures conventionnelles
18 hectares cultivés

- **Maintien** d'un exploitant historique jusqu'à sa retraite
- Structures solaires **protégeant les cultures**
- Limitation de l'évapotranspiration
- Hauteur et largeur des rangées au service du matériel agricole
- **Structures solaires adaptées** à de nombreux modes d'exploitation

Enjeux et impacts potentiels

Environnement – Milieu humain



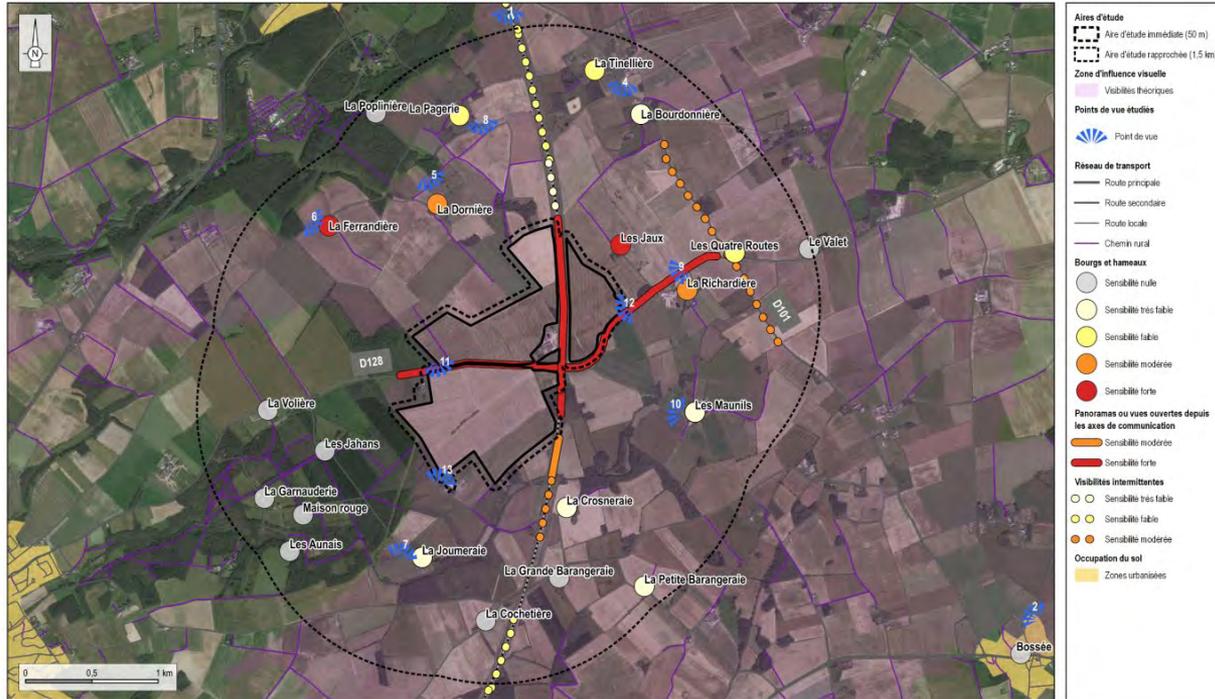
Enjeux humains :

- Habitations voisines de la zone d'implantation potentielle (ZIP), bâtiments agricoles en son sein ;
- Routes locales traversant la ZIP ;
- LGV Sud-Europe-Atlantique longeant les parcelles ;
- Aérodrome de vol à voile à 2 km ;
- Présence de réseaux aériens (RTE, Enedis) et enterrés (Enedis, fibre optique, AEP) ;
- Boisements en périphérie du site ;
- Drains agricoles présents.

Enjeux et impacts potentiels

Environnement – Paysage

Sensibilités des villes et axes de communication de l'aire d'étude rapprochée



Enjeux paysagers :

- Sensibilité nulle pour l'ensemble des sites patrimoniaux dans un rayon de 5km ;
- Sensibilité forte depuis 5 hameaux, la D128 et la LGV SEA;
- Topographie plane et peu obstruée générant une zone de visibilité théorique étendue ;
- Sensibilité nulle depuis l'ensemble des centre-bourgs.

Enjeux et impacts potentiels

Paysage & milieu humain – Etude d'impact et mesures

Enjeux	Mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement
Sensibilité forte depuis 5 hameaux, la D128 et la LGV	Renforcement & plantation de haies de hauteur et épaisseur concertées avec le territoire. Emploi d'essences favorable à la faune locale.
Boisements entourant la ZIP	Respect des préconisations SDIS vis-à-vis du risque d'incendie (pistes, citernes...)
Présence de réseaux d'utilité publique et de drains agricoles	Evitement généralisé de la localisation des réseaux, et des collecteurs du réseau de drains existant
Aérodrome de vol à voile et LGV SEA	Réalisation de deux études d'éblouissement concluant à des impacts faibles (LGV) à nuls (aérodrome). Réalisation d'une étude de compatibilité électromagnétique (signalisation LGV).

Enjeux et impacts potentiels

Paysage



Etat sans mesures paysagères



Etat avec haies paysagères

Enjeux et impacts potentiels

Paysage



Etat sans mesures paysagères



Etat avec haies paysagères

Enjeux et impacts potentiels

Biodiversité – Etude initiale



Enjeux faune/flore :

- Dominante d'habitats d'enjeu faible;
- 100% de la ZIP en zone humide (critère pédologique uniquement) ;
- Gîtes potentiels et zones d'alimentation de chauves-souris et d'oiseaux ;
- Présence de boisements et de linéaires arbustifs localisés ;
- Arbre pouvant abriter le Grand Capricorne ;
- Mares en périphérie de la ZIP.

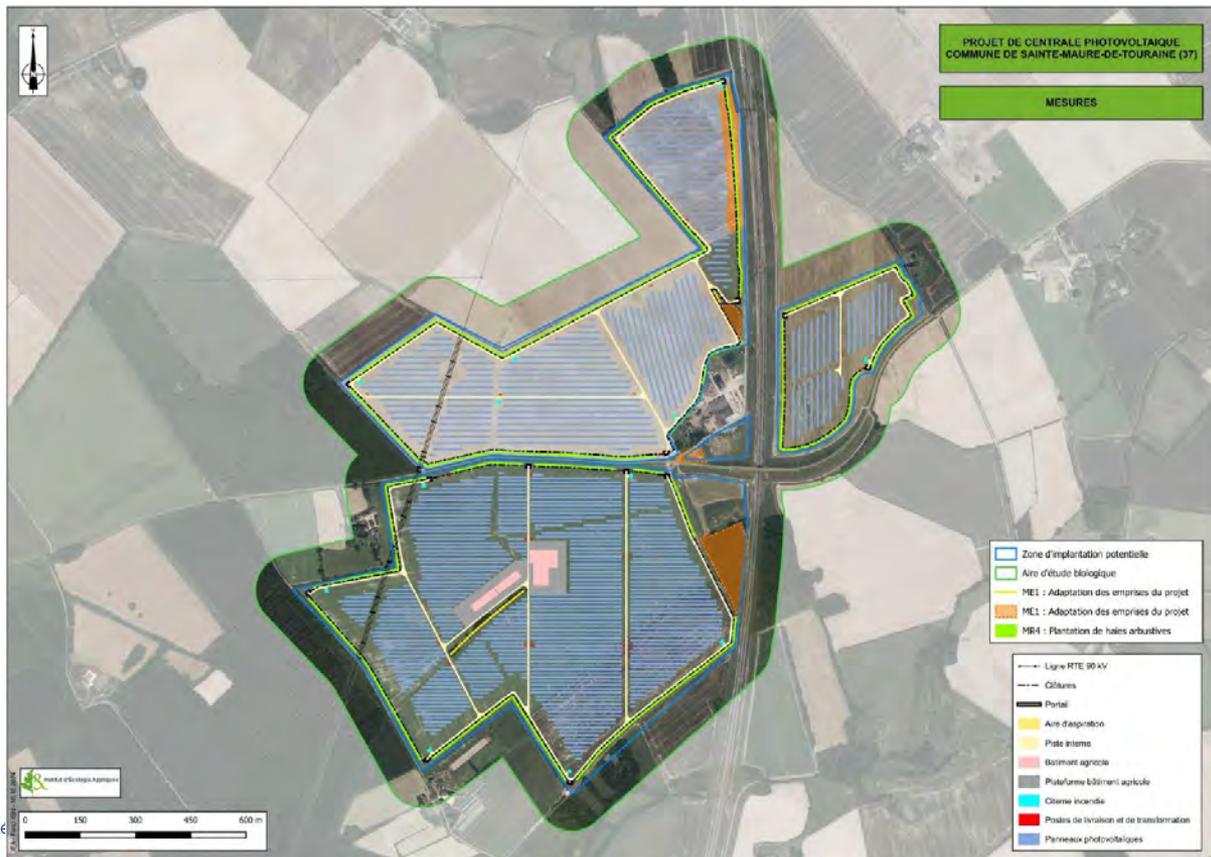
Enjeux et impacts potentiels

Biodiversité – Etude d’impact et mesures

Enjeux	Mesures d’évitement, de réduction, de compensation et d’accompagnement
100% de la ZIP en zone humide	Limitation au possible des installations imperméabilisantes, recréation de prairies, mesures supplémentaires à l’étude. Pas d’utilisation de produits phytosanitaires dans l’entretien des installations solaires.
Gîtes potentiels et zones d’alimentation de chauves-souris et d’oiseaux	Limitation des emprises du projet, planning des travaux lourds concentré hors des périodes de forte activité de chaque espèce, plantation de haies, gestion ciblée des espaces
Boisements et linéaires arbustifs	Evitement de l’ensemble des boisements et linéaires, et respect de larges bandes-tampon entre les premières tables et les forêts
Arbre abritant le Grand Capricorne	Evitement total
Mares riches en périphérie de la ZIP	Evitement total et attention marquée à l’absence d’impact significatif sur la circulation des eaux

Enjeux et impacts potentiels

Implantation finale



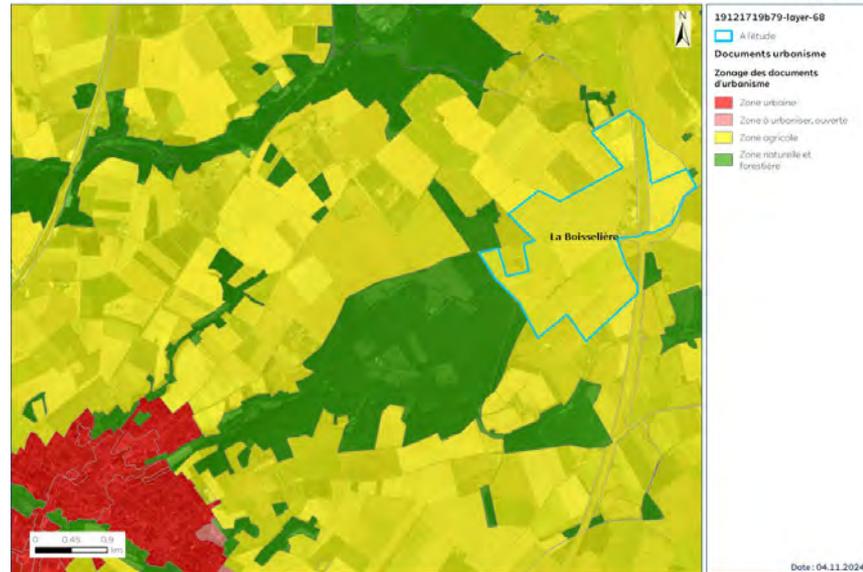
5 Urbanisme



Urbanisme

PLUi Touraine Val-de-Vienne

Projet solaire de La Boisselière - Urbanisme



L'ensemble des parcelles est situé en zone A du PLUi de Touraine-Val de Vienne. Le PLUi autorise de fait les installations agrivoltaïques en zone A du fait de leur caractère nécessaire à une activité agricole.

6 Retombées économiques

Retombées économiques

Retombées fiscales

Retombées fiscales pour la commune, l'intercommunalité et le département :

Ci-après un tableau de nos premières estimations des retombées économiques pour les territoires calculés sur le barème de la fiscalité de 2023*.

Collectivité	Détail du Calcul	Exemple pour 63,43 MWc	
		20 premières années	20 dernières années
Commune	TFPB, IFER (20%), TA (année 1)	40 570 €/an	96 170 €/an
Intercommunalité	TFPB, CVAE, CFE, IFER(50%)	99 060 €/an	238 070 €/an
Département	TFPB, CVAE, IFER(30%), TA	60 170 €/an	143 570 €/an

TA : Taxe d'aménagement, applicable aux opérations d'aménagement, de construction nécessitant une autorisation d'urbanisme.

TFPB : La taxe Foncière sur les Propriétés Bâties ne concerne pas les panneaux photovoltaïques, seulement les éventuels ouvrages de maçonnerie et les locaux techniques du parc.

IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux

A partir du 1er janvier 2023 : 3 394 €/MWc installé pendant 20 ans puis 8 160 €/MWc

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

Elle s'applique sur les biens soumis à la taxe foncière que l'entreprise a utilisé pour son activité professionnelle 2 ans auparavant. Elle se règle chaque année.

CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Elle est valable sur toute activité soumise à la CFE et pour laquelle le CA HT est supérieur à 500 K€.

Retombées économiques

Création d'activité économique locale

Développement

- l'**hébergement** et la **restauration**
- les **études** techniques
- la **régularisation** (notaires, huissiers)

Construction

- l'**hébergement** et la **restauration**
- le **génie civil**
- le **raccordement électrique** inter-éoliennes

Exploitation

- l'**hébergement** et la **restauration**
- les **études** techniques
- création d'**emplois locaux** pour la **maintenance**

➤ **2 ETP** pour 40 ans de maintenance

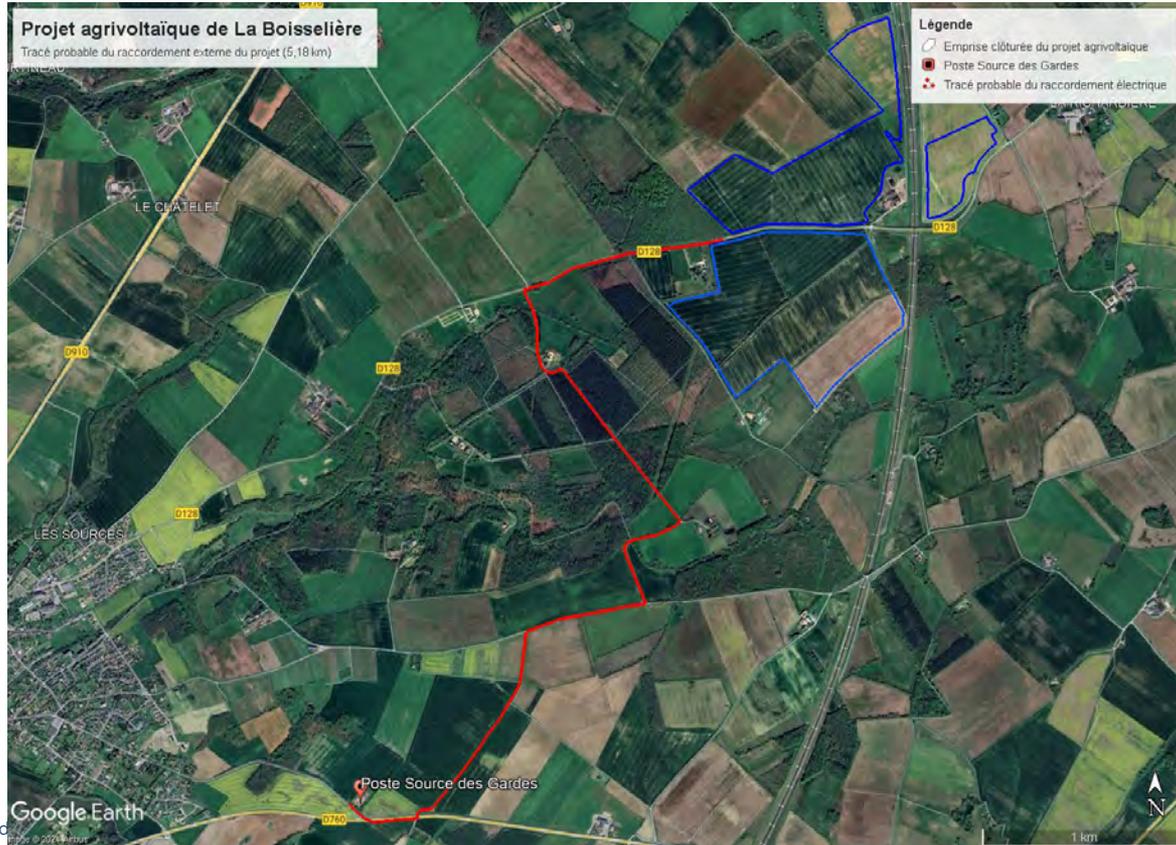


7 Raccordement



Raccordement

Raccordement envisagé au poste source des Gardes (5,18 km)



8 Démarche de concertation

Démarche de concertation

Supports de communication

Lettre d'info n°1 distribuée à tous les habitants de la commune et de la zone de visibilité théorique.



Panneaux d'information réalisés pour la permanence d'information



Mise en ligne d'un **site internet** dédié au projet : <https://boisseliere.parc-solaire.com/>



Objectif :
Concertation mobilisatrice
pour **co-construire** le projet

4 articles parus dans la **presse locale** (LNR)



Démarche de concertation

Rencontres terrain et événementiel



Un **porte-à-porte** réalisé en octobre 2023 par l'équipe projet pour informer les habitants et répondre à leurs questions

Rencontres avec les propriétaires et exploitants

Visite de site avec les élus (mars 2024)



Objectif :
Concertation mobilisatrice
pour **co-construire** le projet

Réunions régulières avec la mairie de Sainte-Maure
Délibération du Conseil Municipal en faveur du projet (mars 2024)



Rencontre avec le territoire :
Permanence d'information en mairie de Sainte-Maure (octobre 2023):

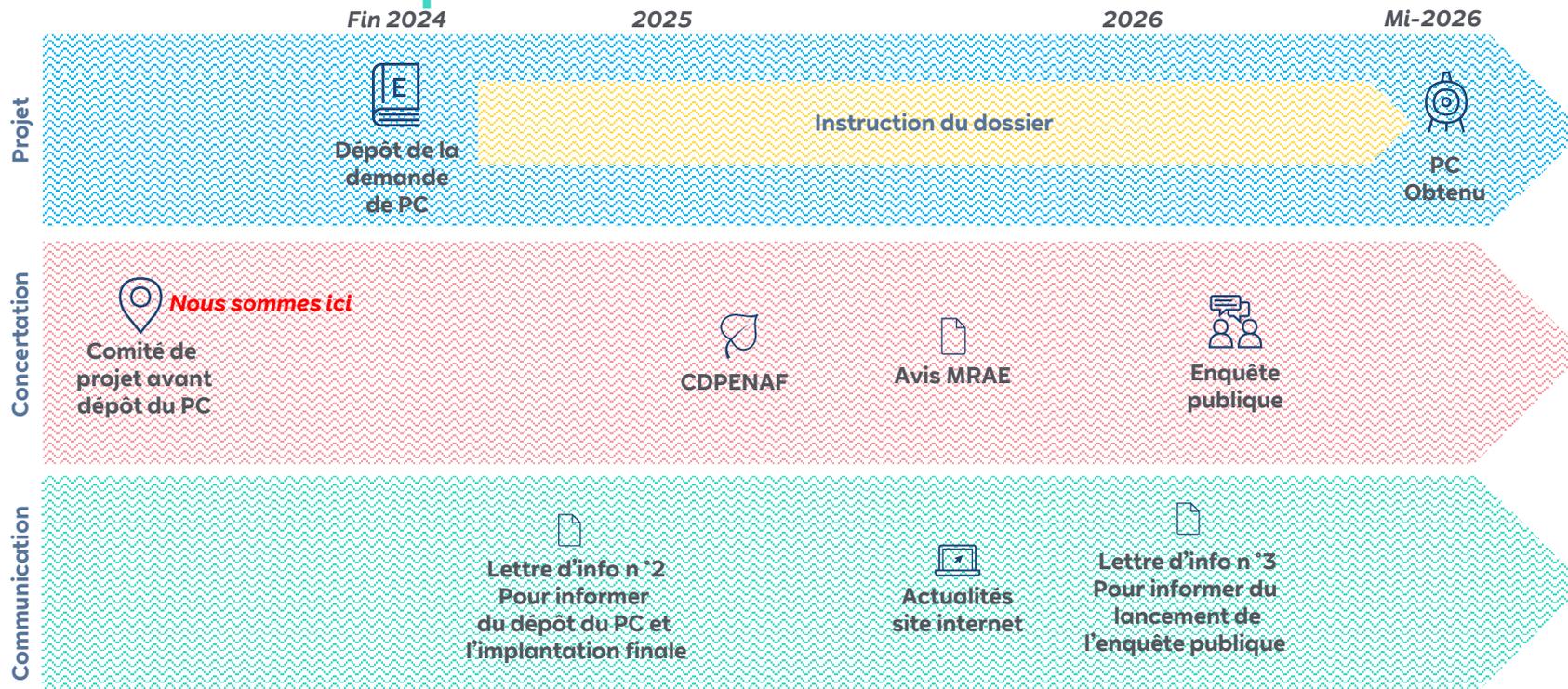


Pôle ENR (juillet 2023) :



Démarche de concertation

Prochaines étapes



Temps d'échanges

La parole est à vous !